

Réf: Dossier 354317

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE DU DENGUELE » en abrégé «
DENGUELE-AGRI »

Siège ABIDJAN MARCORY GFCI CITE LE BOURGEOIS ;
10 BP 1872 ABIDJAN 10, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE DU
DENGUELE » en abrégé « DENGUELE-AGRI »

Objet : Production agricole et agropastorale.
Commerce/ Import-Export de produits agricoles
et alimentaires ;
Commerce de matériels agricoles tracteur
(irrigation, serre et activités connexes) etc. ;
Cabinet de conseil, d'études et de conception
d'unités de transformation et de agriculture ;
Prestations diverses ;
Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY GFCI CITE LE BOURGEOIS ; 10 BP 1872 ABIDJAN 10, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BAJLA ANSU KRISHNA KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11043 du 25/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65882/GTCA/RC/2024 du 25/10/2024

